



**CarteCulture**  
**KulturLegi**  
Communes du canton de Fribourg  
Gemeinden des Kantons Freiburg

## **PETITS BUDGETS, GRANDS SPECTACLES !**

### **Bénéficiez de jusqu'à 70% de rabais sur les offres culturelles, sportives et de loisir grâce à la CarteCulture !**

Vous aimez la musique, le théâtre, ou encore le cinéma ? Vos sorties vous coûtent trop cher et vous voudriez remédier à cela ? Alors, la CarteCulture de Caritas Fribourg est faite pour vous !

La CarteCulture permet aux petits budgets de profiter de rabais allant jusqu'à 70% sur des activités telles que la piscine, les concerts, les spectacles, les abonnements de journaux, etc. Elle est gratuite et facile à utiliser, présentez tout simplement votre carte à la caisse pour obtenir les réductions annoncées !

Plus d'une centaine d'offres sont proposées sur le site [www.carteculture.ch/fribourg-et-region](http://www.carteculture.ch/fribourg-et-region). La CarteCulture est valable une année et vous pouvez l'utiliser dans le canton de Fribourg ainsi que dans le reste de la Suisse.

Voici quelques exemples de réductions sur les prix de billets :

- 50% de réduction au Nouveau monde,
- 50 % de réduction à Equilibre-Nuithonie
- 50% de réduction pour les Georges Festival
- 50% de réduction pour la Nuit des Musées
- 30% de réduction à FriSon
- 50% sur les spectacles du cirque Knie.
- La gratuité dans plusieurs Musées en Suisse

#### **Qui peut bénéficier de la CarteCulture ?**

- Les personnes en bénéfice des subsides des primes d'assurance maladie (ou les parents de la personne)
- Les personnes en bénéfice d'une bourse d'études (ou subsides d'études octroyées par l'université, réduction des taxes d'inscription de l'université, etc.)
- Les personnes qui ont un petit salaire et peuvent l'attester avec leur avis de taxation.
- Les personnes doivent également être domiciliées dans une commune de l'Agglomération ou autre commune partenaire (la liste des communes partenaires se trouve sur le site internet)

N'attendez plus et commandez votre CarteCulture online <https://bit.ly/2QCigPs>

N'oubliez pas d'y joindre une photo passeport ainsi qu'une attestation de votre situation financière (décision relative à la réduction des primes d'assurance maladie, bourse d'études ou autre justificatif).

Pour toute information complémentaire, contactez Caritas Fribourg au 026 321 18 54